

# Formulaire d'inscription à la balade gourmande des « Gourmets du Sommerberg »

Nierdermorschwihr le 24 juillet 2022

A renvoyer avec le paiement (chèque à l'ordre de Les Gourmets du Sommerberg) à l'adresse :

Mme Véronique Roy 43C Rue Saint Wendelin 68230 Nierdermorschwihr.

(accompagné d'une enveloppe affranchie à votre nom et adresse pour les personnes n'ayant pas d'adresse internet)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

.....Adulte(s) à 42 € = .....

.....Enfant(s) (0 à 12 ans) à 20 € = .....

Total = .....

**Heure de départ souhaitée** (tous les ¼ heures entre 10h30 et 13h00).....h.....

**Vous recevrez la confirmation de l'inscription avec l'heure de départ après réception du paiement.**

## Règlement

**Participation** : la participation se fait uniquement sur inscription. Elle devient définitive à réception du formulaire d'inscription accompagnée du chèque de règlement. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bons de réservations. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Le nombre maximum de participants est fixé à 400 personnes. L'organisateur se réserve le droit de clore les inscriptions avant la date limite, dès ce nombre atteint.

**Équipement** : prévoir des chaussures de randonnées ou des baskets ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

**Conditions d'annulation** : la manifestation aura lieu par tous les temps (sauf avis préfectoral). Toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant de l'inscription sera acquis aux organisateurs.

**Responsabilité et assurance** : l'association est assurée en responsabilité civile organisateur. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé. Les chiens sont admis mais doivent être tenus en laisse.

**Sécurité** : les participants devront respecter les lieux, suivre le balisage et se conformer aux règles du code de la route relatives à la circulation des piétons. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, il y a lieu de consommer avec modération durant la manifestation.

**Droit à l'image** : du fait de son inscription, le randonneur donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

**Consignes** : chaque marcheur se verra remettre à son arrivée un porte verre avec verre, couverts en bois et serviette.

**Environnement** : pour le respect de l'environnement, nous demandons aux participants de ne laisser aucun déchet le long du parcours. Des poubelles sont à la disposition des participants à chaque étape.

**L'inscription vaut acceptation du présent règlement**